



Arc Essonne

1, Rue Fernand Raynaud - Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL-ESSONNES
Courriel : cdtae@orange.fr
Tél : 01 60 88 23 37

Affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE Samedi 11 février 2017

Lieu : Maison des Comités Départementaux Sportifs à Mennecy

21 Clubs présents ou représentés (nombre de voix) : Athis-Mons (7), Dourdan (7), Draveil-Sénart Val-de-Seine (10), Egly (7), Etampes (9), Forges-les-Bains (5), Grigny (2), La-Ferté-Alais 2 (4), Les Ulis (4), Lisses (6), Marcoussis (4), Mennecy (6), Montlhéry (7), Morangis (6), Morsang-sur-Orge (8), Orsay (7), Saint Vrain (5), Soisy-sur-Seine (3), Villabé (2), Villebon-sur-Yvette (4), Wissous (2).
Chaque représentant d'association a reçu un dossier contenant les bulletins de vote, la liste des formations, et la liste des manifestations proposées par le CDTAE.

Présents (Comité sortant) : le Président Philippe LETARTRE, Claudine CAUX, Sylvie LEMER, Florent BAUDÈRE, Romain BURNIER, Alexandre CHRETIEN, Vincent HODOROABA, Maurice LANGRY, Serge LEBAS,

Excusés : Patrice BLONDEL, Pauline CHARRIER, Patrick CHOLLET, Christian GUILHEM, Raphael HODOROABA, Aurélien GUILLOT

1) **Début de séance** : 14 h 10

Avec 115 voix présentes ou représentées sur 165 (69,7%), le quorum est atteint, le Président ouvre donc l'assemblée générale.

Appel à présence d'un délégué, non élu du CDTAE, à l'assemblée générale de la FFTA (qui aura lieu à l'INSEP le 25 mars) : élection de Frédéric VANNSON.

Remerciements au Conseil départemental de l'Essonne et à la Maison Départementale des Comités Sportifs (MDCS) pour leur accueil.

Après avoir souhaité la bienvenue aux représentants des clubs, le Président rend hommage aux archers disparus cette année et adresse leurs condoléances aux familles. Il exprime une pensée particulière pour Michel VICOMTE, Didier DESRUTIN et Nicole DAIZE.

Le Comité accueille de nouveaux dirigeants sur la saison 2017 : Patricia ROBIN à Egly, Guillaume CORRE à Mennecy, et Stéphane ANTIGNY à Morsang-sur-Orge.

Remerciements aux bénévoles qui animent les clubs et assistent le Comité lors des manifestations sportives et celles offertes au public durant l'année (les salariés n'étant pas toujours disponibles).

Avec 1979 adhérents, la saison 2016 a marqué une stagnation des licenciés. À ce jour 10 février 2017, nous sommes 2084 adhérents, dont 30% de femmes.

2) **Actions « animations – découverte » promotion du tir à l'arc, non licenciés :**

Bonne année pour les animations, qui ont permis à 3800 personnes de découvrir notre activité en Essonne. Plus de 80 actions en 250 heures qui ont rapporté 21000 euros de rentrées financières.

Ces prestations sont appréciées et se développent par le bouche à oreille, ce qui permet de développer la pratique du tir à l'arc par des animations (centres de loisirs, fête de villes, comités d'entreprises).

Point en développement : la communication, par la présence d'un stagiaire de BTS Négociation-Relation-Client (NRC) du lycée Robert Doisneau de Corbeil-Essonnes jusqu'au mois de juillet 2016.

Comme après chaque changement politique du Conseil Départemental, les représentants du CDTAE ont été confrontés à des interlocuteurs moins attentifs, ce qui a exigé que le Président et le Trésorier passent beaucoup de temps et de travail à prendre contact avec les nouveaux élus, leur expliquer les actions du Comité, pour leur faire entrevoir le travail réalisé au sein de la population essonnienne, des jeunes, dans les quartiers, au profit du handicap. Pour s'entendre nous répondre qu'ils soutiennent nos actions mais que, malheureusement, ils n'ont plus la seule compétence sur le sport, cette dernière étant partagée avec les agglomérations de communes et les municipalités.

3) **Fonctionnement du Comité :**

Lors de la dernière AG, l'arrivée de nombreux élus au CDTAE a permis de redynamiser les commissions Sportive et Jeunes et donné de nouvelles orientations :

- donner l'envie aux jeunes archers de participer à des compétitions, avec une offre plus importante de rencontres jeunes ;
- un calendrier plus étoffé, pour une offre sportive élargie ;
- des stages de formation et de réglages tout au long de la saison.

Il y a 800 jeunes adhérents dans l'Essonne, il faut les inciter à sortir en compétition (ainsi que leurs parents !). Remerciement et félicitations aux bénévoles d'encadrement à l'occasion des compétitions Jeunes : de bons résultats sont apparus dès le premier concours.

De nouveaux voisins sont arrivés dans les locaux au dessus de ceux du CDTAE : Association du Dieu vivant. Désormais, les stages se déroulent souvent en musique (chants paroissiaux).

Les locaux du Comité ont connu par deux fois des problèmes d'eau : la Seine (en juin, elle s'est arrêtée à 3 cm !) puis les travaux des voisins à l'étage qui ont conduit à percer une canalisation, provoquant des inondations et ayant un impact sur les formations dans la salle de tir. Merci aux salariés qui ont évacué puis séché le matériel. Les assurances ont fait leur travail.

Le Comité requiert beaucoup de temps :

- entretien et réparation de la ciblerie (ciblerie d'animation, repeindre les chevalets). Un grand merci pour ce week-end de réparation auquel vous avez participé ;
- entretien des locaux, carrelage, électricité, peinture, ménage... Merci aux bénévoles.

Dynamique du bénévolat dans l'association : le Président a demandé la médaille FFTA de valorisation du bénévolat pour l'engagement cette saison au bénéfice de Chantal LATIMIER, Gérard DELVAL, Monique LEBAS et Jean-Marc LEBEGUE. Ils sont invités pour la remise au Comité régional.

Appel à main d'œuvre pour le 18 juin 2017, avec l'organisation d'un challenge 100 % Dames à Soisy-sur-Seine.

4) **Finances** : (Annexe 4 - compte-rendu de l'expert comptable)

C'était prévu, les subventions 2016 du Conseil Départemental et celles de la DDCS ont baissé.

Comme chaque année, le Comité est à découvert entre les mois de mai et juillet ; une demande de facilité de banque ou de prêt a été faite à notre établissement bancaire, lequel a refusé et même menacé de nous faire une interdiction bancaire dès le premier euro en débit.

La perte de l'accès à Chamarande et donc l'annulation du stage d'été Jeunes, fin août a été le coup de grâce.

La compagnie de GRIGNY nous a aidé avec un prêt à hauteur de 7000 € ; le Président a également fait aussi une avance sur ses fonds propres de 9000 € durant quelques mois.

Ces sommes sont aujourd'hui en partie remboursées, mais avec le solde à régler de nos contrats sur les photocopieurs et le standard téléphonique, nous ne pouvons plus faire face en fin d'année. Le Comité Régional est venu à notre secours financièrement et, grâce à son soutien, nous pouvons entrevoir une saison plus sereine. Reste le passage des prochains mois d'avril et mai, avec une incertitude sur la subvention du Conseil Départemental.

Présentation du budget par le Président, le Trésorier Raphaël HODOROABA étant absent pour raison professionnelle.

Le comité subventionne en partie les stages, le Groupe Essonne et certains championnats départementaux qui ne sont pas au prix coutant. Les interventions dans les IME et les centres de loisirs sont des animations rentables et permettent la découverte de notre sport.

5) **Rapport Commission Formation** (Romain BURNIER) :

La Formation est un élément structurant du fonctionnement du Comité Départemental.

Animations proposées par le CDTAE : animateur essonnien (facilite l'accès au CQP) ; stages de réglage, stages sportifs (coaching, perfectionnement jeunes et adultes)

Présentation du nouveau schéma fédéral de formation.

La prochaine formation continue à l'attention des Entraîneurs 1 portera plus particulièrement sur le module Poussins.

6) **Rapport commissions Sportive et Jeunes** (Alexandre CHRETIEN et Sylvie LEMER) :

Présentation des résultats sportifs (Champions de France, Division départementale, Division Régionale ; D2 ; DNAP) et du Groupe Essonne.

Journée du 22 avril : rassemblement pour un perfectionnement sur le tir à longues distances et tir par équipes (adultes le matin, jeunes l'après-midi), sur le terrain de Soisy sur seine.

Division Régionale : l'accès à la DR Jeunes n'est pas contraint par une participation à la DD : les clubs peuvent inscrire des équipes directement en DR + possibilité d'ententes entre clubs.

Les Rencontres Jeunes rencontrent un grand succès. Les inscriptions sont closes avec presque un mois d'avance. Nous avons besoin d'organisateur afin de répondre à la demande.

7) **Commission Arbitres** :

4 arbitres essonniers cessent d'exercer : Hélène et Patrice BLONDEL, qui s'éloignent de la région, Michel JOIGNIER et Jocelyne FONTAINE pour raisons de santé.

Un besoin de nouveaux arbitres devient indispensable surtout en discipline de parcours. Deux arbitres essonniers sont en formation.

8) **Votes des rapports** : (Annexe 2)

Proposition de vote à main levée sur les rapports : pas d'opposition.

Rapport moral : 0 voix contre / 0 abstention : le rapport moral est accepté à l'unanimité.

Quitus au Trésorier : 0 voix contre / 0 abstention : le quitus est accordé à l'unanimité.

9) **Vote des nouveaux statuts** : 0 voix contre / 0 abstention : les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité.

10) **Vote du nouveau Comité directeur** : (Annexe 3)

Procédure des élections : scrutin de liste à bulletin secret, appel club à club.

Liste des candidats au Comité directeur du CDTAE, olympiade 2017-2020 :

BAUDERE Florent ; BURNIER Romain ; CAUX Claudine ; CHARRIER Pauline ; CHOLLET Patrick ; CHRETIEN Alexandre ; GIBERT Thomas ; GUILHEM Christian ; HODOROABA Raphael ; HODOROABA Vincent ; LANGRY Maurice ; LEBAS Serge ; LEMER Sylvie ; LETARTRE Philippe.

Scrutateurs : Nicolas LURVOIS et Jean-Louis POIRIER,

Après délibérations, les résultats sont :

BAUDERE Florent (115 voix) ; BURNIER Romain (115 voix) ; CAUX Claudine (115 voix) ; CHARRIER Pauline (115 voix) ; CHOLLET Patrick (107 voix) ; CHRETIEN Alexandre (115 voix) ; GIBERT Thomas (113 voix) ; GUILHEM Christian (115 voix) ; HODOROABA Raphael (115 voix) ; HODOROABA Vincent (115 voix) ; LANGRY Maurice (106 voix) ; LEBAS Serge (115 voix) ; LEMER Sylvie (115 voix) ; LETARTRE Philippe (115 voix) .

Ils sont donc élus au comité directeur du CDTAE.

11) **Clôture de la réunion** :

15h55 : fin de l'assemblée générale.

Pot de clôture.

